

## Lotissement Saint-Loup - MONTREAL

### La situation du lotissement

### Fiche contexte

Nombre de familles en 2016	<p>19 familles installées au nouveau lotissement Saint-Loup, propriété d'Habitat Audois, sur la commune de Montréal. Une famille n'a pas encore intégré son logement de façon définitive.</p> <p>Total = 80 personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ 52 adultes (27 hommes + 25 femmes)</li> <li>⇒ 28 mineurs (14 garçons + 14 filles)</li> </ul>																				
Habitat	<p>Aménagement des familles le 23 décembre 2015 au lotissement Saint-Loup, commune de Montréal. Le changement « définitif » de mode de vie en passant de la résidence mobile à un habitat en dur a affecté avec plus ou moins de gravité l'ensemble de la population du terrain Saint-Loup. Certaines familles, pour ne pas couper complètement avec leurs habitudes de vie, envisagent de reprendre le voyage pendant la période estivale. Mais toutes les familles sont satisfaites de l'amélioration des conditions de vie.</p>																				
Situation sociale et emploi	<p>Sur les 52 adultes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ 36 sont bénéficiaires du RSA             <ul style="list-style-type: none"> <li>- 15 personnes sous référence RSA / A.M.I. avec un contrat d'engagement</li> <li>- 21 personnes sous référence CMS / MLI ou BGE</li> </ul> </li> <li>⇒ 7 jeunes majeurs (ayant droit RSA)</li> <li>⇒ 3 bénéficiaires de l'allocation Adulte Handicapé</li> <li>⇒ 6 retraités</li> </ul> <p>Population en grande difficulté, avec pour la plupart un sentiment de dévalorisation personnelle.</p> <p>Conditions de pauvreté liées aux mauvaises conditions de vie financière et à l'absence d'emploi.</p>																				
Scolarité	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th style="width: 33%;">Ecole primaire Bram (9 élèves)</th> <th style="width: 33%;">Collège Bram (4 élèves)</th> <th style="width: 33%;">CNED (2 élèves)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 CE1</td> <td>2 élèves en 6°</td> <td>1 élève en 5°</td> </tr> <tr> <td>3 CE2</td> <td>2 élèves en 5°</td> <td>(problème adaptation au collège)</td> </tr> <tr> <td>1 CM1</td> <td></td> <td>1 élève en 3° (suite à exclusion du collège)</td> </tr> <tr> <td>3 CM2</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>1 ULIS</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Ecole primaire Bram (9 élèves)	Collège Bram (4 élèves)	CNED (2 élèves)	1 CE1	2 élèves en 6°	1 élève en 5°	3 CE2	2 élèves en 5°	(problème adaptation au collège)	1 CM1		1 élève en 3° (suite à exclusion du collège)	3 CM2			1 ULIS		
	Ecole primaire Bram (9 élèves)	Collège Bram (4 élèves)	CNED (2 élèves)																		
1 CE1	2 élèves en 6°	1 élève en 5°																			
3 CE2	2 élèves en 5°	(problème adaptation au collège)																			
1 CM1		1 élève en 3° (suite à exclusion du collège)																			
3 CM2																					
1 ULIS																					
<p>Transport scolaire matin et soir.</p> <p>Aide aux devoirs proposée par l'école primaire.</p>																					
Partenariat	<p>Collaboration étroite avec l'équipe du CMS de Castelnaudary et de Carcassonne, l'Antenne Locale d'Insertion de Castelnaudary et de Carcassonne, la Boutique de Gestion, la CAF, le Lieu Ressources Insertion, les établissements scolaires, le Secours Catholique, le service technique de la mairie de Bram, la Mairie de Montréal, le SPIP, la DDTM, Habitat-Audois, la Préfecture et la Maison des Services Publics de Bram.</p>																				

## Lotissement Saint-Loup – MONTREAL

Le Revenu de Solidarité Active

Fiche action n°1

Axe du PDI	Axe 1
Mesure 1	
Personnes chargée(s) de l'action	1 référent RSA
Temps passé en heure et en ETP	4,75 heures, soit 0,135 ETP
Présentation générale de l'action	<p>L'A.M.I. bénéficie de la mission de référent d'insertion.            Les habitants du lotissement Saint-Loup sont majoritairement bénéficiaires des minima sociaux.            Les actions du référent RSA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- définir un parcours personnalisé</li> <li>- déterminer et mobiliser les moyens pour la mise en œuvre du parcours</li> <li>- établir un contrat d'engagement cosigné par l'allocataire et le Président du Conseil Départemental de l'Aude</li> <li>- suivre les parcours et les renouvellements des contrats d'engagement.</li> </ul>
Objectifs	<p>Aider les bénéficiaires du RSA dont nous avons la référence à élaborer et mettre en œuvre un projet d'insertion adapté à leur situation et contexte local.            Connaître ses droits et pouvoir les utiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accéder au droit pour les personnes les plus en difficulté.</li> <li>- apporter des réponses aux usagers pour des démarches de plus en plus complexes.</li> </ul> <p>Orienter vers les partenaires sociaux ou de droit commun, selon les problèmes sociaux rencontrés.</p>
Mise en œuvre	<p>Un référent d'insertion, un bureau mis à disposition au Lieu Ressources de Castelnaudary garantissant la confidentialité.            Le jeudi matin sur rendez-vous.            Utilise la lettre de commande pour orienter l'allocataire vers un opérateur du Programme Départemental d'Insertion, selon la situation.</p>
Résultats attendus	Accès au droit commun des personnes bénéficiaires du RSA et accompagnement dans leur parcours d'insertion
Public visé	Les habitants du lotissement sous référence RSA / A.M.I, autres personnes orientées par l'ALI
Nombre de participants prévus	Inférieur ou égal à 30 bénéficiaires du RSA par an
Places disponibles	Selon les situations et le parcours de chacun
Modalités d'entrée dans l'action	Sur orientation par l'Antenne Locale d'Insertion.
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2016 au 31/12/2016

# Lotissement Saint-Loup – MONTREAL

Le Revenu de Solidarité Active

Fiche bilan n°1

## ◆ LES CHIFFRES DU RSA

	1 <sup>er</sup> SEMESTRE		2 <sup>nd</sup> SEMESTRE		ANNEE 2016	
Nombre d'allocataires RSA en Contrat d'Engagement	17		15		16 *	
Nombre de bénéficiaires (Allocataires+ enfants)	42		38		40 *	
Nouveaux entrants	1		0		1	
Nombre de contrats validés en A.L.I.	9		4		13	
Nombre de contrats ajournés en A.L.I	0		0		0	
Taux de contrats validés	100%		100%		100%	
Nombre de suspensions (passage E.P)	0		0		0	
Demande de Fonds d'Aide à l'Insertion / Aide Personnalisée de Retour à l'Emploi)	0		0		0	
Sorties du dispositif	1		1		2	
RSA différentiel	8		7		7 *	
<b>SUIVI DES CONTRATS D'ENGAGEMENT</b>	<b>75</b>		<b>63</b>		<b>138</b>	
<b>VIE FAMILIALE ET SOCIALE</b>	<b>37</b>	<b>49,3%</b>	<b>33</b>	<b>52,3%</b>	<b>70</b>	<b>50,7%</b>
Améliorer la gestion du quotidien	9	24,3%	8	24,2%	17	24,2%
Connaître ses droits et pouvoir les utiliser	9	24,3%	8	24,2%	17	24,2%
Assumer son rôle au sein de la famille ou de l'emploi	17	45,9%	15	45,4%	32	45,7%
Participer à l'environnement social, à la vie sociale	2	5,4%	2	6%	4	2,8%
<b>LOGEMENT</b>	<b>7</b>	<b>9,3%</b>	<b>5</b>	<b>7,9%</b>	<b>12</b>	<b>8,6%</b>
Accéder à un logement adapté et/ou s'y maintenir	2	28,5%	2	40%	4	33,3%
Etre en mesure de payer ses charges de logement	5	71,4%	3	60%	8	66,6%
<b>SANTE</b>	<b>7</b>	<b>9,3%</b>	<b>7</b>	<b>11,1%</b>	<b>14</b>	<b>10,1%</b>
Se soigner	4	57,1%	5	71,4%	9	64,2%
Accéder à une couverture sociale	3	42,8%	2	28,5%	5	35,7%
<b>BUDGET</b>	<b>12</b>	<b>16%</b>	<b>10</b>	<b>15,8%</b>	<b>22</b>	<b>15,9%</b>
Gérer son budget	9	75%	8	80%	17	77,2%
Résorber son endettement	3	25%	2	20%	5	22,7%
<b>INSERTION PROFESSIONNELLE</b>	<b>12</b>	<b>16%</b>	<b>8</b>	<b>12,6%</b>	<b>20</b>	<b>14,4%</b>
Engager une démarche vers l'emploi	3	25%	2	25%	5	25%
Définir un projet professionnel	3	25%	2	25%	5	25%
Acquérir ou compléter l'acquisition de compétences professionnelles	0	0%	0	0%	0	0%
Se former	0	0%	0	0%	0	0%
Créer ou développer une activité	5	41,6%	4	50%	9	45%
Accéder ou se maintenir dans l'emploi	1	8,3%	0	0%	1	5%

\* (moyenne)

Fin 2015 nous comptons 24 allocataires en contrat d'engagement rattachés à l'ALI de Castelnaudary. Le déménagement de la population du terrain Saint-Loup de Bram sur la commune de Montréal a fait basculer l'ensemble des allocataires dans la circonscription de l'ALI de Carcassonne.

Au 31 décembre 2016 : 15 allocataires restent rattachés à l'ALI de Castelnaudary, il s'agit le plus souvent de voyageurs ou de personnes installées sur l'aire d'accueil située route de Revel, pour lesquelles l'A.M.I. est référente.

Vie familiale et sociale ..... 50,7 %

- Accompagnement social individuel : lecture et rédaction du courrier, aide et suivi des démarches administratives
- Action de médiation auprès des écoles de Bram, rencontres régulières avec le Directeur pour les problèmes d'absentéisme récurrents du mercredi matin et des problèmes de comportement sur les temps de récréation
- Echanges avec la CPE et l'Adjointe au Principal du collège de Bram, en vue de favoriser la scolarisation régulière des jeunes de 11 à 16 ans. Alerte importante sur les problématiques récurrentes d'incivilités, de violences physiques, d'intimidations psychologiques et d'un niveau scolaire qui reste faible (beaucoup d'absences également)
- Conseils aux mamans pour mieux suivre la scolarité de leurs enfants
- Aide au remplissage des dossiers scolaires (orientation pour septembre 2016)

Logement ..... 8,6 %

- Travail en concertation avec l'intervenante sociale A.M.I. pour favoriser l'adaptation et l'intégration de l'ensemble de la population en logement social individuel
- Montage de dossier FUL en concertation avec l'AS de secteur

Santé..... 10,4 %

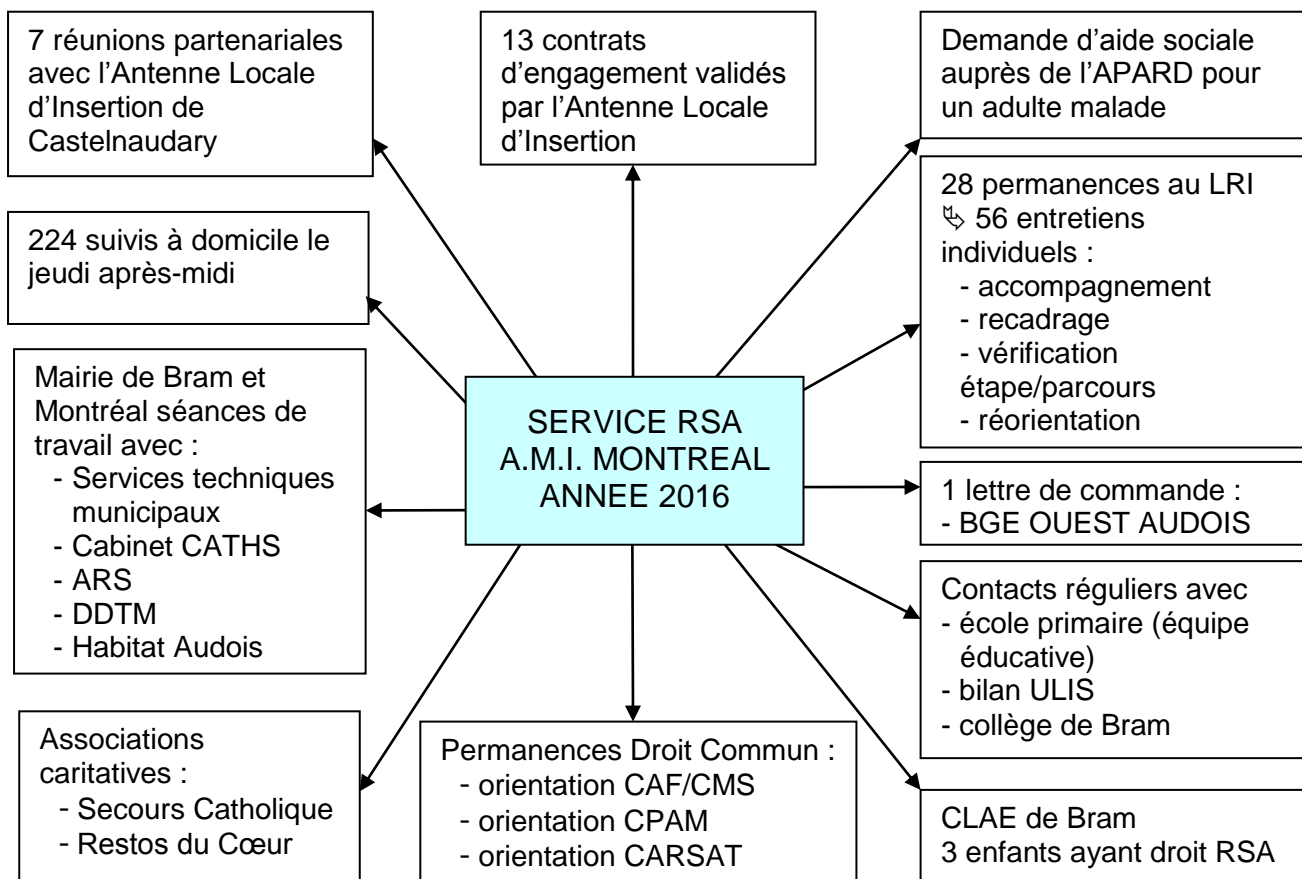
- Contacts avec les médecins généralistes de Bram et Castelnaudary à la demande de l'utilisateur
- Mobilisation et accompagnement de la personne pour qu'elle entreprenne une démarche de soin en relation avec la problématique santé identifiée (cette population a une forte tendance à réaliser les démarches de soins en urgence, ce qui génère des complications)
- Renouvellement des dossiers CMU et montage de dossier MDPH
- Prise de contact avec les mutuelles (pour les personnes qui ne bénéficient pas de la CMU C)
- Etude des dossiers de demande d'aide à la complémentaire santé

Budget..... 15,9 %

- Accompagnement budgétaire de plusieurs familles (travail sur la répartition des dépenses dans le mois)

Insertion professionnelle..... 14,4 %

- Accompagnement des personnes qui ont le statut d'auto-entrepreneur avec un passage de relais à la BGE de Castelnaudary
- Orientation des jeunes ayant-droits à la MLI
- Orientation vers les services en lien avec la recherche d'emploi (Pôle Emploi, Lieu Ressources Insertion pour l'élaboration de CV)



ARS = Agence Régionale de Santé

BGE OUEST AUDOIS = Boutique de Gestion à Castelnaudary (Aide à la création ou à la reprise d'entreprise)

Cabinet CATHS = cabinet d'architectes et association médico-sociale qui accompagne les collectivités dans leurs projets socio-urbanistiques en direction des Gens du Voyage et développe des réponses concrètes d'habitat pour les voyageurs itinérants et sédentaires.

CLAE = Centre de Loisirs Associé à l'Ecole

DDTM = Direction Départementale de la Mer et des Territoires

ULIS = Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ex CLIS)

### Nombre et répartition des personnes sorties du portefeuille au 31/12/2016

(Indicateurs quantitatifs concernant la typologie des sorties\* de portefeuille des RISP\*\* dans l'année)

MOTIFS DES SORTIES DES PORTEFEUILLES	NOMBRE DE PERSONNES SORTIES
Sorties en CUI	/
Sorties en CDD > ou égal à 6 mois ou en CDI	/
Déménagement hors département	2
Augmentation des ressources liées au travail	/
Augmentation des ressources hors travail	/
↳ dont AAH et invalidité	/
Augmentation des ressources du foyer	/
Radiation CAF pour autre motif (décès, incarcération...)	/
Sorties vers autre référence socioprofessionnelle	/
↳ dont sortie vers référent CMS	/
↳ dont sortie vers autre RISP	/
Sorties vers référence Pôle Emploi	/

\* Sachant que c'est la sortie la plus valorisante pour la personne qui sera prise en compte (pas de sortie pour motif formation)

\*\* RISP = référence d'insertion socioprofessionnelle

## Evolution de parcours des personnes non sorties du portefeuille au 31/12/2016

(Indicateurs qualitatifs liés à l'évolution du parcours pour toutes les personnes non sorties du portefeuille dans l'année)

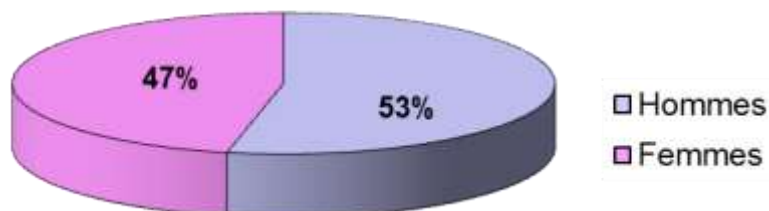
INDICATEURS D'EVOLUTION	NOMBRE DE PERSONNES SORTIES	
<b>Nombre de personnes ayant engagé au moins une démarche d'insertion</b>	<b>13</b>	
↳ dont engagement démarche de soin	3	
↳ dont RQTH* obtenue	/	
↳ dont accès à un logement adapté	2	
↳ dont freins garde d'enfants résolus	/	
↳ dont permis B acquis	/	
↳ dont autonomie des déplacements acquise	/	Nombre total de formations (1)
↳ dont formation(s) qualifiante(s) ou non qualifiante(s)	/	
↳ dont périodes d'emploi < à 6 mois	4	
↳ dont autre indicateur d'évolution positive** (Activités sociales + suivi A.M.I.)	4	
<b>Nombre de personnes n'ayant pas engagé de démarche d'insertion</b>	<b>2</b>	

\* RQTH = reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

\*\* personnes s'étant (re)mobilisées sur la période en dehors des autres indicateurs

(1) Il s'agit du nombre total de formations ou périodes d'emploi (et non du nombre de jours)

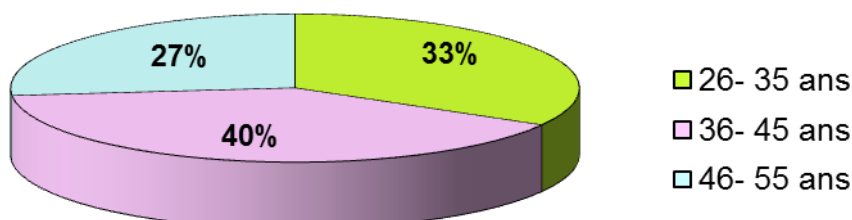
**Répartition selon le sexe  
ALI Pays Lauragais**



**Répartition selon la nature du RSA  
ALI Pays Lauragais**



**Répartition selon les tranches d'âges  
ALI Pays Lauragais**



## Lotissement Saint-Loup – MONTREAL

L'accompagnement social des familles

Fiche action n°2

Axe du PDI	Axe 1
Mesure 1	
Personnes chargée(s) de l'action	1 référent RSA
Temps passé en heure et en ETP	4 heures, soit 0,114 ETP
Présentation générale de l'action	<p>La référente RSA intervient sur site uniquement à la demande des personnes.</p> <p>Ces temps de rencontre permettent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le suivi des allocataires RSA ou d'un membre de la famille</li> <li>- une connaissance fine des problématiques familiales</li> <li>- la mobilisation d'un partenariat de proximité afin d'apporter des réponses au plus près des problématiques</li> <li>- la proposition d'une action sociale globale pour l'ensemble des habitants du lotissement</li> </ul>
Objectifs	<p>Améliorer la gestion du quotidien</p> <p>Connaître ses droits et pouvoir les utiliser</p> <p>Assumer son rôle au sein de la famille</p> <p>Participer à l'environnement social et à la vie sociale</p>
Mise en œuvre	Un référent d'insertion, sur site, le jeudi après-midi
Résultats attendus	<p>Acquérir et développer des compétences sociales permettant une amélioration de l'autonomie des personnes. Impacts sur l'organisation et la vie au sein de la famille et du groupe familial</p> <p>Développer les interactions sociales (partager des interactions hors repli familial ou communautaire, ouverture vers l'extérieur)</p> <p>Evacuer les logiques d'échec individuel, de disqualification sociale (image de soi, habiletés personnelles, codes sociaux...)</p> <p>Connaître et valoriser ses savoir-faire et ses compétences</p>
Public visé	Les habitants du lotissement Saint-Loup et autres personnes orientées par l'Antenne Locale d'Insertion
Nombre de participants prévus	Selon les demandes
Places disponibles	Selon les situations et les problématiques rencontrées
Modalités d'entrée dans l'action	Selon les problématiques et urgences à traiter
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2016 au 31/12/2016

# Lotissement Saint-Loup – MONTREAL

L'accompagnement social des familles

Fiche bilan n°2

## Résultats chiffrés

19 familles concernées ⇒ 224 suivis réalisés à domicile durant l'année (essentiellement pour l'intégration dans les nouveaux logements)

## Commentaires

### 1. Accompagnement social

L'accompagnement social se fait prioritairement le jeudi après-midi de 14 à 17 heures. La référente RSA en charge de cet accompagnement intervient au nouveau lotissement Saint-Loup situé sur la commune de Montréal, chez l'usager. Elle assure « le suivi individuel » des bénéficiaires du RSA ainsi que des autres résidents du lotissement Saint-Loup (retraités, travailleurs indépendants, salariés) en étroite collaboration avec l'intervenante sociale de l'A.M.I. (accompagnement spécifique dans le logement). En 2016, un accompagnement social concentré sur la question spécifique de l'intégration et de l'adaptation de ces familles au changement de mode de vie a été nécessaire. Même si l'habitat est adapté avec le maintien de la caravane sur le lieu de vie, les familles ont besoin d'être entendues, rassurées et soutenues psychologiquement.

### 2. Accompagnement emploi

La population du lotissement Saint-Loup est confrontée à un cumul de difficultés dans l'accès à l'emploi. Les jeunes sortis du dispositif scolaire à 16 ans sont exposés massivement au manque de travail. Une orientation vers la MLI est faite mais la plupart préfèrent accompagner leur père sur les chantiers. Le problème d'illettrisme et l'absence de diplôme conduisent souvent cette population à être exclue du marché du travail salarié. Le statut d'auto-entrepreneur est adapté à cette population et à son mode de vie. Nous comptons 7 auto-entrepreneurs qualifiés dans les petits travaux de peinture, maçonnerie, élagage... Actuellement il y a peu de ferrailleurs car le prix du métal est en baisse. Certains pratiquent les activités saisonnières (vendanges, maïs, cueillettes diverses...).

### 3. La scolarité

Les anciens habitants du terrain Saint-Loup sont devenus administrés de la commune de Montréal puisque le nouveau lotissement y est implanté. Toutefois, les enfants restent scolarisés dans les établissements de Bram.

Plusieurs rencontres initiées par le Directeur de l'école primaire de Bram ont eu lieu dans le but d'alerter l'A.M.I sur les tensions récurrentes entre les enfants gitans et non-gitans au moment des récréations. La moindre difficulté ou altercation entre un enfant gitan et un non-gitan attire immédiatement l'ensemble du groupe (gitan) qui se solidarise contre la « victime ».

Il faut noter une discontinuité dans la scolarité qui ne facilite pas la progression des apprentissages et l'intégration à l'école et au collège.

Des difficultés grandissantes au collège où la violence semble être un mode de communication établi et des tensions très fortes au moment de la cantine sont rapportées par la CPE et l'Adjointe au Principal du collège.

Une séance de médiation entre une famille, la Communauté de Communes de Bram et Mme Le Maire de Bram a eu lieu suite à une altercation (avec dépôt de plainte des parents) entre un enfant de CP et un animateur de la cantine. La situation est très critique et demande à être suivie.



## Lotissement Saint-Loup – Montréal

« L'accompagnement social des 19 familles à la prise de possession des logements et à leur appropriation »

Fiche action n°3

Personnes chargée(s) de l'action	1 travailleur social
Temps passé en heure et en ETP	17,50 heures, soit 0,5 ETP
Présentation générale de l'action	<p>Accompagnement social de 19 familles dans le cadre de leur relogement en habitat adapté sur le lotissement Saint-Loup. Cet accompagnement comprend 3 domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi de l'installation administrative des familles</li> <li>- facilitation des échanges entre le bailleur Habitat Audois et les locataires</li> <li>- prévention et traitement des situations particulières</li> </ul> <p>Un travailleur social A.M.I. dédié au suivi social de chaque famille et à la médiation. Intervention dans le cadre de la mission Résorption de l'Habitat Indigne (RHI)</p>
Objectifs	<p>Appropriation des logements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagner l'installation dans les logements</li> <li>- faciliter l'accès au droit</li> <li>- faire valoir les droits et les devoirs des locataires</li> <li>- accompagner les locataires vers une autonomie administrative</li> </ul>
Mise en œuvre	<p>Un travailleur social (éducatrice spécialisée) intervient en qualité de médiateur social auprès des familles et des partenaires les lundis (9h00-12h30 et 13h30-17h00), les mercredis (13h30-17h00) et les jeudis (9h00-12h30 et 13h30-17h00)</p> <p>Une Commission de Suivi et de Médiation (DDCSPP, Habitat Audois, Communes de Bram et Montréal, Conseil Départemental, cabinet CATHS, association A.M.I.) examine les situations individuelles et collectives. Elle se réunit trois fois par semestre.</p> <p>Visites sur site : une fois par semestre et plus si nécessaire.</p> <p>Une rencontre mensuelle entre la CESF (ou autre professionnel) d'Habitat Audois et le travailleur social A.M.I. pour appréhender les situations locatives en dettes de loyers.</p>
Résultats attendus	Prise de possession progressive des logements par les 19 familles avec respect des devoirs et droits inhérents à tout locataire.
Public visé	Les 19 familles relogées sur le lotissement Saint-Loup
Calendrier d'exécution	Du 01/01/2016 au 31/12/2016

## Lotissement Saint-Loup – MONTREAL

« L'accompagnement social des 19 familles à la prise de possession des logements et à leur appropriation »

Fiche bilan n°3

### **Résultats chiffrés : de janvier à décembre 2016**

19 familles concernées

18 logements habités (1 logement non encore investi)

Rencontres régulières et hebdomadaires des locataires à domicile :

- les 16 familles présentes régulièrement sur le lotissement (et 2 fois par semaine au besoin)
- 2 familles en fonction de leur présence sur le lotissement
- 1 famille par téléphone selon les besoins car elle n'est pas encore installée

160 demi-journées de présence sur le site

1/ Actions sur l'ensemble des locataires :

- EDF et SAUR : suivi des mensualisations, étalement de la dette et demandes TPN
- suivi du paiement des loyers
- récupération des attestations d'assurance habitation
- proposition du choix du ramoneur
- inscription pour le bus scolaire
- mise en place et fonctionnement des containers pour la collecte des ordures ménagères
- suivi du dossier sur la mise en place des ralentisseurs et de la station de relevage
- recensement INSEE
- déclaration de revenus
- domiciliation courrier

2/ Echanges avec Habitat Audois :

- échanges de courriels avec Habitat Audois sur des dysfonctionnements et des interventions : plus de 230
- échanges par courriels avec la CESF : 67 et 4 rencontres sur le lotissement
- visites programmées sur site : 21

3/ Commission de Suivi et de Médiation au cours de l'année :

- Comité de Pilotage (DDTM) : 2
- visite sur site (DDTM, Préfecture, Mairie, Habitat Audois) : 1
- réunions avec les représentants des familles, Habitat Audois, Mairie, Cabinet CATHS : 2
- réunions mairies : 3
- réunion Habitat Audois, CATHS, A.M.I. : 1

4/ Dossiers particuliers :

- travail sur le règlement intérieur
- mise en place CESU dans le cadre de l'APA (Chèque Emploi Service) : 2 avec déclarations et fiches de salaire (mensuelles)
- constitution de dossiers : CMU = 11 ; AAH = 1 ; APA = 2 ; ASPA = 2 ; MDPH = 1
- FUL Accès : 17, sous forme de subvention + 2, sous forme de prêt et 3 FUL énergie
- aide à la mutuelle, choix de mutuelle : 3
- tri et classement documents administratifs : 6
- courriers banque et négociations des frais bancaires : 2
- accompagnement démarches extérieures : 18, dont 3 auprès de l'assistante sociale de secteur